

ROUTE

PISTE

VTT

BMX

CYCLO-CROSS

CYCLISME EN SALLE

POLO-VELO

LOISIR

FREESTYLE

VELO COUCHE

**A l'attention des Organismes d'Epreuve sur Route**

Montigny-le-Bretonneux, le 30 mars 2020

**Objet : COVID 19 – Epreuves Route**

N/Réf : 60/2020/DAS/ALP

Tél : 01 81 88 09 25

E-mail : a.lepage@ffc.fr

Madame, Monsieur,

Le Bureau Exécutif de la Fédération Française de Cyclisme a décidé de prendre différentes mesures d'accompagnement dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19, afin de préserver, dans la mesure du possible et tout en respectant les directives de l'Etat, l'activité de ses licenciés à travers ses organisations sur l'ensemble du territoire à l'issue de cette période de crise.

A ce titre, le Bureau Exécutif a voté le report de la fin de la saison Route au 29 novembre 2020 inclus.

Si vous le souhaitez, vous avez donc la possibilité d'étudier un report de votre épreuve.

Nous ne pouvons, toutefois, apporter de garanties quant à la validation de votre demande.

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre épreuve, le remboursement des cautions, droits d'organisation et grilles de prix sera réalisé pour les épreuves inscrites au calendrier FFC jusqu'au 1<sup>er</sup> juin inclus pour toutes décisions d'annulation prises jusqu'au 15 avril.

Ces dates pourront évoluer selon les décisions gouvernementales relatives au COVID-19.

Vous trouverez joint à ce présent courrier une note d'information précisant la procédure de remboursement ainsi que le document de demande de remboursement à retourner.

Les demandes de report et les demandes de remboursement sont à adresser à Anne Le Page, Directrice des Activités Sportives par mail [a.lepage@ffc.fr](mailto:a.lepage@ffc.fr).

Conscient de l'extrême difficulté de la situation actuelle, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Ludovic SYLVESTRE**  
Président de la CN Route

